



**Conseil Syndical du SMBV Viaur  
Séance du 26 Janvier 2021 à 14 h00**

**Compte rendu de réunion et Procès-verbal des décisions**

L'an deux mille vingt et un le 26 janvier à 14 heures à la salle des fêtes de Pont de Salars, le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD.

**Membres Présents :** ALBOUY Angélique , AURIOL Daniel, BANCAREL Jean-Marie, BARRIA Benoît, BARTHES Joël, BAULEZ Vincent, BESSAC Alain, BONNEFOUS Alfred, CANCE Philippe, CASTANIER Bernard, COLOMBIES Hervé, CHRISTMANN Serge, CROS Emmanuel, DALMAYRAC Gilbert, DE KERMOAL François, DEBAR Serge, EMERIAUD Françoise, FALIPOU Jérôme, FLOTTES Laurent, GAZANIOL Dominique, IZARD Nadine, LACAN Jacky, LAFARGE Marc, LATIEULE Yves, MAGES Bernard, MARTIN Yolande, MARTIN Daniel, MARTY Anthony, NICOLAS Pierre, REGOURD Yves, REYNES Alain, SIGAUD Guilhem, SUDRES Vincent, TAYAC Guy.

**Procuration :** Alexandre SAUREL à Jérôme FALIPOU

**Membres excusés :** CASTAN Alexis, BALARD Frédéric, JANKOWSKI Sandrine, BEC Alain, BRANCHARD Patrick, BORIES André, COUET Thierry, LAUGIER Joël, LACAZE François, FOURY Stéphane, MALLEVIALE Jean-Marie, PEAN-BARRE Marie, SAUREL Alexandre, MICHEL Jean-Jacques, AZAM Rolande, RAYMOND Patrick, FONTENAY Bernadette, MALATERRE Guy, CAMPAGNARO Marie-Claude  
**Étaient également présents (sans voix délibérative, non délégués ou suppléant dont le titulaire est présent) :** NOEL Alain, TREMOLIERES Daniel

**Secrétaire de séance :**

**Ordre du jour :**

- Présentation des opérations menées en 2020
- Débat d'Orientation Budgétaire :
  - Bilan provisoire 2020
  - Proposition d'orientation pour la préparation du budget prévisionnel 2021
- Délibération
  - Modification des délibérations suivantes :
    - Dénomination de la commission finance et composition de la commission
    - Délégation de pouvoir au Président
  - Désignation représentant association des Syndicats BV Tarn Aveyron
- Questions diverses

## **Point 1 : Présentation des opération menées en 2020**

Avant de présenter les éléments financiers relatifs aux opérations menées durant l'année 2020, une présentation technique et synthétique des opérations a été réalisée en séance.

*(Voir document de séance – diapos 2 à 8)*

## **Point 2 : Débat d'Orientation budgétaire**

Les dépenses et recettes provisoires concernant les deux budgets (Budget Principal et Budget Annexe GEMAPI) ont été présentés en séance (Voir document de séance – diapo 9 à 16)

Sur la base de ces bilans provisoires des orientations ont été proposées :

- ⇒ Concernant les opérations inscrites au Budget Principal : continuité des opérations engagées avec une vigilance particulière concernant la mise en œuvre du bilan du PAT Jaoul
- ⇒ Concernant les opérations inscrites au Budget Annexe – GEMAPI :

- **Réduire le volume annuel d'aménagements inscrit dans le programme de travaux du Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau**
  - Lors de la préparation des tranches de travaux annuelle il sera nécessaire de prévoir un volume d'aménagement moins important : besoin en autofinancement moins important,
  - L'EPAGE pourrait continuer à prendre en charge l'autofinancement d'un système d'abreuvement et d'un passage par parcelle. Cependant si l'exploitant souhaite disposer d'un second système d'abreuvement ou d'un second passage l'autofinancement serait à sa charge
- Solliciter auprès de nos partenaires des **accompagnements plus importants** sur les travaux dit de renaturation qui demandent une intervention importante du prestataire travaux public (pelle mécanique) mais qui sont nécessaires pour la reconquête du bon état des cours d'eau.
- Solliciter une **aide exceptionnelle** auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du plan de relance pour compenser le volume de travaux n'ayant pu être réalisé en 2020.
- Revoir en fonction de l'éloignement des chantiers, des difficultés d'accès le temps de réalisation du chantier par l'équipe. Ce qui aura pour conséquence d'ajuster au mieux le cout de la main d'œuvre de chaque chantier.
- Dans la mesure du possible effectuer un virement du budget principal vers le budget GEMAPI (virement possible au regard du type de comptabilité).

***Après avoir délibéré, ces propositions d'orientations ont été validées à l'unanimité des membres présents et permettront d'élaborer le BP 2021.***

### **Point 3 : Modification des délibérations du CS n° 2020/17 et n°2020/20**

La préfecture de l'Aveyron, service de légalité, attire notre attention sur ces deux délibérations qu'il convient de modifier (voir document de présentation – diapo 20).

**Objet :** Modification délibération sur la commission appel d'offre et finances.

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical qu'il convient de modifier la délibération n°2020/17 prise le 14/09/2020.

Il convient d'ajouter de modifier l'appellation : commission finances et non commission d'appel d'offre

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte et approuve à l'unanimité, la modification de la délibération N°2020/17.

***Après avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical accepte à l'unanimité, les membres nommés ci-dessus.***

**Objet :** Modification délibération sur la délégation de pouvoir au président.

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical qu'il convient de modifier la délibération n°2020/20 prise le 14/09/2020.

Il convient d'ajouter une délégation pour les lignes de trésorerie.

Autoriser à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant annuel maximum autorisé par le Conseil syndical de 150 000 €.

***Après avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte et approuve à l'unanimité la modification de la délibération n°2020/20***

## **Point 4 : Délibération – Désignation des représentants – association des syndicats de bassin Tarn Aveyron**

**Objet :** désignation représentant à l'Association des Syndicats Bassin Versant Tarn Aveyron.

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical qu'il convient de désigner deux représentants pour siéger à l'association des syndicats de bassin versant Tarn Aveyron.

Sur proposition :

Monsieur MALATERRE Guy

Monsieur REGOURD Yves

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical accepte à l'unanimité, les membres nommés ci-dessus.

## **Point 5 : Questions diverses - Journées des élus**

En 2020, 3 journées avec les élus ont été organisés.

Ces journées seront réorganisées en 2021 les lieux ne sont pas encore définis, ils seront communiqués ultérieurement.

Les dates à retenir sont :

- Lundi 29 mars 2021
- Mardi 6 avril 2021
- Vendredi 16 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h30.

